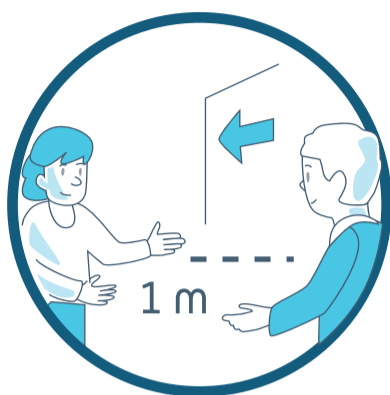


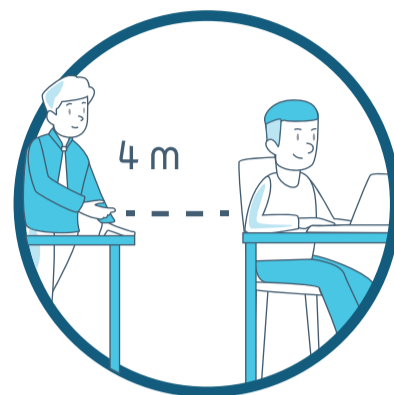
ORGANISATION DU TRAVAIL



Organisez la rotation des équipes et aménager les horaires de travail



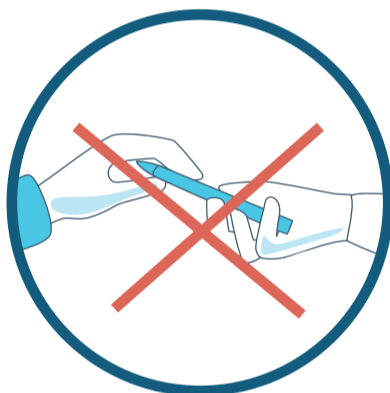
Respectez les gestes barrières avec une attention renforcée dans les couloirs et espaces collectifs



Espacez les postes de travail de quatre mètres et veiller au respect des gestes barrières



Les réunions et regroupements doivent être limités au strict nécessaire en veillant au respect des gestes barrières



Procédez à un entretien régulier renforcé des espaces et outils de travail (écrans, claviers, stylos) et évitez les emprunts de matériels



Aérez régulièrement les pièces



Effectuez la réception des livraisons sans contact de préférence à l'extérieur



Plus que jamais, gardez le contact avec vos collègues de travail via Skype, Teams ou Zoom, c'est essentiel !



Si vous ressentez le besoin d'être écouté ou conseillé, contactez le service dédié gratuit et anonyme au 0 800 872 695

#COOPSOLIDAIRES